



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

Délibération n° CCAS D2026-02-003

L'an deux mille vingt-six, le trois février, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JACCAZ, Président.

PRESENTS : MM. Yann JACCAZ, Alain QUINET, Mmes Sophie JUELLE, Josiane BOUCHAGE, Stéphanie PERNOD, Marthe MUSSET.

ABSENTS : Odette JOGUET

Date de convocation : le 27 janvier 2026

N° CCAS D2026-02-003 **OBJET** : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU C.C.A.S.

Rapporteur : Monsieur Yann JACCAZ,

Exposé : Monsieur Yann JACCAZ présente au Conseil d'Administration les propositions budgétaires pour l'exercice 2026, ainsi que les documents budgétaires en annexe de la présente délibération.

Il rappelle que le budget primitif 2026 est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2025.

Décision :

Le Conseil d'Administration, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du CCAS de la commune de Praz-sur-Arly avec reprise des résultats en équilibre pour :
 - ♦ 20 500,00 € en section de fonctionnement
 - ♦ 00,00 € en section d'investissement

		Exercice 2025			Exercice 2026		
		Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report	Propositions nouv. Crédits	Total Budget Primitif
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
011	Charges à caractère général	12 960,00 €	12 960,00 €	10 901,57 €		19 084,76 €	19 084,76 €
012	Charges de personnel et frais	70,00 €	70,00 €	60,00 €		70,00 €	70,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 510,00 €	1 510,00 €	125,93 €		1 345,24 €	1 345,24 €
Total		14 540,00 €	14 540,00 €	11 087,50 €	- €	20 500,00 €	20 500,00 €
RECETTES							
002	Résultat de fonctionnement	8 353,84 €	8 353,84 €			3 918,04 €	3 918,04 €
70	Prod. services, domaine, ventes	436,16 €	436,16 €	749,98 €			
74	Dotations et participations	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €		15 500,00 €	15 500,00 €
75	Autres produits de gestion	2 250,00 €	2 250,00 €	2 401,72 €		1 081,96 €	1 081,96 €
Total		14 540,00 €	14 540,00 €	6 651,70 €	- €	20 500,00 €	20 500,00 €
INVESTISSEMENT							
DEPENSES		Néant					
RECETTES		Néant					



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Amendements : Néant

Adoption :

Membres présents	06
Procurations.....	00
Votants	06
Pour	06
Contre	00
Abstention	00

Le Président,
Yann JACCAZ



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. CERTIFIÉE EXECUTOIRE en vertu de la télétransmission en Sous- Préfecture le (voir visa). Publiée par extrait, au compte-rendu affiché sur le site de la Mairie le 06/02/2026. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.